

Décision

Générale

colonial

Décision n° 131 24/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. David Louis, Sylvain, Marceau, domicilié à Djibouti, est nommé dactylographe auxiliaire pour servir au bureau de la Mission d'Inspection des Colonies et pendant la durée de cette mission. L'intéressé aura droit à un salaire journalier de cent quarante francs (140 frs) exclusif de toute indemnité. La dépense sera imputée au chapitre II article 5 du budget local de l'exercice 1945.